

ACCUEIL PERISCOLAIRE ELEMENTAIRE DE BALLAN-MIRE



PROJET PEDAGOGIQUE

2019-2020

Sommaire

Introduction

I Présentation de la structure

- ❖ Lieu de l'accueil
- ❖ Horaires de l'accueil
- ❖ Le public accueilli
- ❖ L'organisation du service
- ❖ L'équipe

II Les objectifs pédagogiques

- A/ Les objectifs généraux
- B/ Les objectifs opérationnels

III Mise en œuvre

- A/ Méthode d'animation et modalités de participation des enfants
- B/L'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap
- C/Cohérence entre temps scolaire et périscolaire
- D/Journée-type
- E/Moyens humains et matériels

IV L'évaluation

Introduction

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe d'animation, les intervenants, les parents et les enfants. Il définit les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Le projet pédagogique permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

I. Présentation de la structure

❖ Lieu de l'accueil :

L'accueil périscolaire « espace enfance jeunesse » se situe allée du 8 mai, à côté de l'école élémentaire J.Moulin. L'accueil est composé de 8 salles, de 2 blocs sanitaires adaptés aux enfants. L'établissement dispose d'une cour et d'un jardin clos. La salle de restauration se situe dans le bâtiment en face.

❖ Horaires de l'accueil :

L'accueil périscolaire est ouvert :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire le matin de 7h30 à 8h25 et le soir de 16h25 à 18h30.
- Les mercredis de 8h00 à 18h00 avec un accueil/départ échelonné de 8h00 à 9h00 et de 17h30 à 18h00.

Le mercredi, les enfants sont inscrits soit :

- en journée complète : de 8h à 18h
- en demi-journée sans repas : de 8h à 12h ou de 13h30 à 18h,
- en demi-journée avec repas : de 8h à 13h30 ou de 11h45 à 18h.

❖ Le public accueilli :

Dans le cadre de l'accueil périscolaire du matin et du soir, les enfants sont ceux fréquentant les établissements scolaires Jean Moulin (CP et CE1) et H.Boucher (CE2, CM1 et CM2) ainsi que les grandes sections de la maternelle Prévert.

Le mercredi, l'accueil est ouvert aux enfants ballanais de 5 à 11 ans (de la grande section au CM2) ainsi qu'aux éventuels « hors commune ».

Fréquentations moyennes :

les matins : 52 les soirs: 137 les mercredis : 118

L'accueil de loisirs est habilité pour accueillir jusqu'à 160 enfants les soirs de la semaine et maximum 130 enfants le mercredi.

Les enfants sont répartis par groupe, encadrés chacun par au moins deux animateurs. Les groupes sont constitués selon l'âge des enfants et la capacité du groupe.

Les attentes et les besoins spécifiques de l'enfant de 5 à 11 ans : Les enfants ont besoin d'ateliers qui privilégient la manipulation, la pratique, l'expression ou la fabrication parce que c'est en faisant par soi-même que l'on comprend le mieux et que l'on grandit.

L'enfant se dépense physiquement beaucoup mais se fatigue aussi facilement. Il développe son adresse, son habileté et stabilise son schéma corporel. L'enfant a toujours besoin de sécurité mais commence à demander plus d'indépendance par rapport à l'adulte. L'animateur accorde donc l'importance aux activités collectives tout en ne négligeant pas les activités individuelles. L'enfant devient capable de coopération. C'est le début des grands jeux collectifs où la variété des activités est primordiale pour enrichir le développement psychomoteur et se confronter aux règles à respecter pour bien vivre ensemble.

❖ L'organisation du service :

L'accueil périscolaire élémentaire fait partie de la direction de l'éducation et de l'enfance de la ville de Ballan-Miré.

Les sites périscolaires sont coordonnés par le coordinateur des accueils périscolaires :
Raphaël LEMAITRE – 06 32 42 03 48

L'adjointe au Maire à l'enfance et la jeunesse : Mme Nadine Nowak

L'adjointe au Maire déléguée aux accueils périscolaires : Mme Laurence Lacordais

❖ L'équipe :

Directrice de l'accueil périscolaire élémentaire : Mme Sylvie Rot

Tel : 02 47 67 66 01

Les animateurs sont répartis en fonction des taux légaux d'encadrement et en fonction du nombre d'enfants présents, ainsi l'équipe d'animation est constituée de 9 personnes le mercredi et 10 personnes durant la semaine.

Afin de garantir une meilleure continuité du projet pédagogique et un meilleur accueil pour les enfants et leur famille, l'équipe d'animation du mercredi est composée de la même équipe qu'à l'accueil périscolaire la semaine.

II. Les objectifs pédagogiques

L'engagement de la Ville et de ses partenaires en faveur d'un projet éducatif cohérent et de qualité est formalisé au moyen du Projet Educatif de Territoire (PEDT).

En septembre 2018, en réponse à la demande des familles, la semaine scolaire est répartie sur 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Au travers d'un projet éducatif ambitieux, les accueils de loisirs périscolaires s'engagent à mettre en place des activités éducatives de qualité à destination de tous les enfants. Ils sont un mode d'accueil éducatif des enfants proposé à titre facultatif organisés en complémentarité des projets d'école.

La collectivité s'engage à structurer son projet d'accueil autour de 4 axes: la complémentarité éducative, l'accueil de tous les publics, l'inscription du projet sur le territoire, ainsi que la diversité et la qualité des activités.

Le temps de la scolarité obligatoire est organisé autour du socle commun: un ensemble de savoirs fondamentaux qui regroupe des connaissances, des compétences et des valeurs que chaque élève doit connaître et maîtriser à la fin de sa scolarité. Ce socle constitue une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs doivent contribuer. Ainsi, les projets pédagogiques des accueils de loisirs et les activités qui en découlent doivent venir donner du sens et alimenter les apprentissages des enfants.

A. Les objectifs généraux

- *Développer avec les enfants les valeurs du « Vivre ensemble » (tolérance, respect, solidarité, mixité fille/garçon)*
- *Prendre en compte et respecter au maximum le rythme de l'enfant tout en permettant les conditions de la réussite éducative*
- *Accompagner les enfants et leur famille vers la réussite éducative via des activités ludiques, variées et complémentaires de l'école*

B. Les objectifs opérationnels

➤ *Développer avec les enfants les valeurs du « Vivre ensemble » (tolérance, respect, solidarité, mixité fille/garçon)*

Afin de pouvoir mettre en pratique ces valeurs avec les enfants, les animateurs doivent en tout premier lieu être à l'écoute des enfants et disponible pour eux. C'est d'abord en mettant en place les conditions de cette écoute et de leur autonomie progressive que l'on pourra ensuite développer avec eux les valeurs du vivre ensemble.

Mettre en place des temps formels et informels pour laisser aux enfants :

- un espace pour s'exprimer, parler,
- être acteur de leur loisir et de leur journée
- du temps pour jouer et être entendu.

Les accompagner dans leur autonomie progressive. Etre présent et disponible.

Leur apprendre à écouter les autres, autant leurs camarades que les adultes.
S'écouter et se respecter mutuellement.

❖ *Etre à l'écoute des enfants, permettre aux enfants de prendre des initiatives, des décisions et de s'exprimer*

→ Les réunions d'enfants permettent aux animateurs de présenter et proposer un choix d'activités.

→ Au moment du repas et du goûter : Prendre un temps pour discuter avec les enfants. Les animateurs aident au service et s'installent à une table avec eux pour partager ce moment. C'est un moment d'échanges très important. Les enfants peuvent parler de leur journée, leur week-end, leurs vacances. Ils peuvent proposer leurs idées au moment de l'activité ou à la fin du goûter. C'est un moment clé qui permet aux animateurs d'effectuer leur sensibilisation sur les activités proposées pendant la semaine.

→ Pour permettre d'être à l'écoute des enfants, une boîte à idées permet de recueillir les propositions d'activités des enfants.

❖ *Favoriser l'accès à l'autonomie des enfants par les gestes de la vie quotidienne et au travers d'activités*

- Responsabiliser les enfants pendant le temps du repas et du goûter : se servir seul, débarrasser sa table et participer au nettoyage, remettre sa boîte à goûter dans les sacs ou dans les caisses goûter.
- Accompagner les enfants dans l'acquisition de l'autonomie. Exemple : durant le goûter les enfants tour à tour débarrassent leur déchets, lave leur table, passe un coup de balai si besoin.
- Aménagement de l'espace : mise en place de pôles activités libres (dessins, lecture, puzzles, playmobils, dinette...)
- Aménager l'espace et ranger les jeux de manière accessible aux enfants afin qu'ils se servent et rangent seuls. Le mobilier est adapté au public accueilli dans la structure. (chaises, tables, meubles de rangement, pôle service libre type cahier à dessin, lecture, bibliothèque adaptée, etc.)
- Amener l'enfant à faire des choix, prendre des décisions, à donner son avis.
- Les animateurs doivent garder une posture de guide pour aider ceux qui souhaitent monter des projets autonomes.

❖ *Permettre à chacun d'être respecté en tant qu'individu au sein d'un groupe*

- Faire respecter et expliquer les valeurs de respect et de tolérance
- L'équipe, dans son ensemble, accompagne les enfants en véhiculant de façon quotidienne les principes de laïcité, de mixité, de solidarité.
- Veiller à ce que chaque enfant respecte les autres (adultes /enfants)
- Ne pas tolérer la moquerie, la violence, le favoritisme ou l'exclusion.
- Ne pas porter les enfants, sauf cas particulier (si danger ou grosse blessure).
- Permettre aux enfants d'échanger entre eux tout en garantissant un volume sonore raisonnable pour tous s'entendre.
- Proposer des jeux de connaissance et des jeux coopératifs afin que les enfants se connaissent et se fassent confiance.
- Etablir des règles de vie en collectivité avec les enfants. Elles sont vu en début d'année et il y a un réel débat avec les enfants autour de ces règles de vie pour que chaque enfant puisse prendre conscience de l'importance de leurs mises place. Les animateurs ne manqueront pas de faire un retour sur ces règles après chaque vacance. expliquer les sanctions qui seront prises en cas de non-respect des règles. Ces sanctions seront adaptées à l'infraction (exemple : si on casse, on répare) et à l'âge de l'enfant. Un moment d'échange avec l'enfant est toujours nécessaire entre ces deux temps.
- Découvrir l'autre via des sorties, des rencontres.

➤ *Prendre en compte et respecter au maximum le rythme de l'enfant tout en permettant les conditions de la réussite éducative*

Connaitre et reconnaître les besoins physiologiques de l'enfant et mettre en place les conditions de son bien-être. Temps de repas, de repos, besoins d'hygiènes.

❖ *Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins*

Les besoins de repos et de sommeil sont importants. Il ne s'agit pas d'une perte de temps. Ils permettent le bon développement de l'enfant. L'accueil de loisirs doit être organisé de façon à répondre aux besoins de chaque enfant.

- Adapter l'accueil des enfants et les activités proposées en fonction du moment de la journée (matin, midi, soir), et de la semaine (exemple : la journée du mercredi qui se situe entre les journées d'école). Le mercredi, les enfants veulent couper avec les obligations de l'école, ils veulent jouer librement entre eux, sans trop de contraintes.
- Reconnaître les besoins de repos, de farniente, et d'activités libres.
- Etre vigilant sur les signes de fatigue (énervement, sommeil, perte de capacités, colère, chagrin, etc.)
- Mise en place d'horaires d'arrivées et de départs échelonnés sur les accueils.
- Un temps de sieste sera proposé pour les enfants de grandes sections qui le souhaitent
- Organisation de lieux et de temps adaptés pour la sieste ou un temps calme
- Coin repos, lecture pour se reposer à tout moment
- Droit de « ne rien faire »
- Groupe par tranche d'âge
- Pas de suractivités. Veiller à alterner des activités calmes et des activités plus dynamiques. Exemple journée-type du mercredi : matin activité dynamique, après-midi calme ou l'inverse.
- Alternier les moments en grand groupe et petit groupe. Permettre les activités individuelles autant que la pratique collective.

❖ *Accompagner les enfants dans les gestes d'hygiènes alimentaires et de propreté*

- Permettre à l'enfant de prendre un repas équilibré et de qualité en quantité suffisante et adapté à ses besoins dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité
- les enfants choisissent librement leur place pour le déjeuner. Durant le repas, on invite l'enfant à goûter à tout, dans la mesure du possible, mais sans le forcer.
- Vérifier que les enfants se lavent les mains.
- Veiller à ce qu'ils aillent aux toilettes régulièrement.
- Veiller à la propreté et au confort des lieux de vie.
- Veiller à ce que le ménage soit respecté (favoriser l'entraide avec ses collègues).
- Vérifier l'état de l'enfant lorsqu'il ne se sent pas bien. (En cas de fièvre, le découvrir, lui donner de l'eau, prévenir la direction, appeler les parents).
- Connaître les besoins particuliers de chaque enfant et s'adapter en fonction, PAI.

❖ *Mettre en place un lieu sécurisant et sécurisé*

Il s'agit d'offrir un espace d'éveil, de découverte et d'expérimentation à l'enfant tout en assurant sa sécurité physique, morale et affective et en respectant au mieux son rythme.

Cela implique de créer un cadre clairement défini, rassurant et de valoriser l'enfant et ses réalisations.

- Prise en compte de la séparation avec les parents. Faciliter les échanges avec les parents pour qu'ils connaissent les animateurs et leurs fassent confiance, qu'ils soient rassurés. Présentez les possibles choix qui s'offrent à l'enfant, le descriptif de la journée (mercredis) ou les différentes activités via un affichage à l'accueil.
- Filtrer les arrivées et départs des enfants via un pointage tablette. Un animateur est de pointage et d'accueil des familles.
- Aménager les locaux en fonction des besoins des enfants (coin calme, jeux libres, jeux de sociétés, etc.)
- Mettre en place des règles de vie et les respecter, offrir la possibilité aux enfants de rajouter et d'adapter des règles de vie au fil de l'année.
- Les informer des sanctions possibles en cas de non-respect et des dangers potentiels de leurs actes.
- Surveiller les allers et venues des enfants et les accompagner, il est interdit de courir à l'intérieur et d'être seul dans les couloirs.
- Mettre en œuvre des outils et des rituels pour que les enfants se repèrent dans l'espace (aménagements des locaux) et le temps (déroulé des journées)
- Intégrer les mascottes dans leurs différents repères de lieu (cantine, couloir, salle de jeux et d'activités, les mercredis)
- Mise en place d'une « roue de la journée » avec une flèche pour indiquer les moments de la journée (périscolaire matin, école matin, pause méridienne, école

après-midi, périscolaire soir, arrivée des parents, nuit, réveil. Mettre en place ce système pour la journée type du mercredi).

- Veiller à ce que le portillon et la porte de l'accueil périscolaire soient toujours fermés en présence d'enfants.
- Anticiper les dangers qui peuvent survenir dans la cour de récréation ou dans les salles d'activités. Ne pas laisser traîner le matériel.
- Créer des outils facilitant la communication. (tableau animateurs sur les informations importantes à transmettre, « quelles salles sont ouvertes ? » pour faciliter les familles dans la recherche de leurs enfants le soir.
- Etre toujours dans une posture d'animation et non de surveillance. Une activité encadrée engendre un cadre plus sécurisant.
- Etre garant de la trousse de secours (pharmacies dans les toilettes et dans les salles), remplir la feuille « bobos » en cas de blessure (affichage dans la salle), puis la retranscrire dans le cahier de soin en fin de journée. Pensez à vérifier les stocks et à informer la direction systématiquement.
- Veiller à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'animateurs par salle /cour (taux d'encadrement à respecter)
- Rassurer l'enfant quand il pleure, l'isoler, discuter avec lui pour le rassurer et l'aider en l'accompagnant vers d'autres activités.

➤ *Accompagner les enfants et leur famille vers la réussite éducative via des activités ludiques, variées et complémentaires de l'école*

❖ *Etablir un lien de confiance entre tous les acteurs éducatifs autour de l'enfant, facteur de réussite éducative*

L'enfant :

- L'enfant doit savoir que chaque animateur peut être disponible pour lui en cas de difficulté, problème ou simplement pour jouer et l'accompagner dans son développement.
- Encourager et féliciter les enfants lorsqu'ils subissent un échec ou qu'ils réussissent.
- Valoriser les productions des enfants par l'organisation d'évènements de type exposition, fête de fin d'année.

Equipe d'animation :

- Réunion hebdomadaire de l'équipe d'animation (bilan et préparation, ajustement fonctionnement, changements divers)

- Mise en place de projets en commun (Carnaval des familles, fête de fin d'année des accueils périscolaires ou des mercredis, évènements parents-enfants avant chaque vacance)
- Mettre des outils utiles pour faciliter le fonctionnement et la communication (non verbale avec l'affichage, les plannings de tâches, etc.)
- Echanges les mercredis entre les deux structures (maternelle, primaire) au travers de jeux, projets communs. Exemple : un groupe de grands (CE2 CM1 CM2) va se préparer pour raconter des histoires aux enfants de l'accueil maternel et organisation d'une petite animation autour de cette lecture.

Familles :

- Etre à l'écoute des parents, être attentif à la communication et à la transmission d'informations.
- Donner toutes les explications possibles afin de rassurer les parents qui nous confient leurs enfants.
- Permettre le lien entre les parents et les animateurs référents grâce à l'animateur de l'accueil-responsable pointage tablette.
- Organiser des temps parents-enfants (petit déjeuner, spectacles)
- Informer les familles (évènements, mise en place d'un tableau d'informations à l'accueil, répondre aux questions des parents en prenant le temps d'échanger).
- Communiquer sur la vie au périscolaire (expos photo, panneau d'informations, petit dépliant, spectacle de fin d'année avec temps « apéritif » avec les parents ...)
- Ponctuellement faire participer les parents qui le souhaitent à la vie de l'accueil de loisirs (sortie, présentation d'une compétence particulière, etc.)
- Garder un contact régulier avec les parents membres de l'ASPEB (Association de Parents d'Elèves Ballanais) et continuer les collaborations comme notamment lors du carnaval des familles.

L'école :

- Permettre le lien entre les familles et l'école (informations sur la journée de l'enfant, son état, incidents)
- Des temps de bilan quotidiens existent entre le directeur d'école et les référents de la pause méridienne.
- Les axes des projets d'école sont pris en compte dans la conception des activités périscolaires notamment le volet « Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite »
- Proposer des activités complémentaires de l'école pour aborder certaines thématiques et compétences vues en classe.
- Renforcer les interactions et connaissances mutuelles entre les enseignants et les animateurs
- Présentation du PEDT et du projet pédagogique en Conseil d'école

Partenaires :

- Organiser des interactions avec d'autres partenaires du territoire (rencontres avec l'EHPAD De Beaune, Services Techniques « Espace vert », espace culturel et médiathèque de la Parenthèse, CCAS ...)

- Créer du lien et garantir un fonctionnement concordant entre les deux structures périscolaires.
- Faire intervenir des associations locales.
- Pérenniser le lien fort et les interactions avec le centre social Jules Verne qui organise les accueils de loisirs pendant les vacances : réunions régulières entre les directions pour l'organisation communes, le partage des locaux et du matériel, la mise en œuvre des projets communs.

❖ *Proposer des activités complémentaires de l'école, de découvertes, ludiques et variées permettant de découvrir le territoire et ses richesses*

- Découvrir de nouvelles pratiques culturelles ou sportives.
- Découvrir l'environnement du territoire.
- Connaître les thématiques ou projets des enseignants de l'école et leurs proposer de projets complémentaires. Exemple : Réaliser sur le temps périscolaire le décor de la chorale de l'école, ou fabriquer des accessoires pour le projet théâtre...
- Mettre en place des échanges avec les villes jumelées avec la ville de Ballan-Miré.
- Un grand jeu ou évènement par période sur le thème en cours.
- Prendre en compte les propositions d'activités des enfants
- Créer du lien entre les activités via un thème, un fil conducteur, une histoire.

Thème choisi pour cette année scolaire : les groupes partent sur des thèmes classiques : jusqu'à la Toussaint → halloween, jusqu'aux vacances de Noël → décoration et jeu de Noël, jusqu'à Pâques → préparation du carnaval, et enfin jusqu'aux vacances d'été → préparation de la fête de fin d'année.

III. Mise en œuvre

A. Modalités de participation des enfants et méthodes d'animation

En adéquation avec les objectifs éducatifs, les enfants sont sollicités afin d'émettre des idées, des propositions, et de participer à la mise en œuvre des projets d'animation, dans le but de devenir acteurs de leurs temps de loisirs.

La mise en place de cette participation nécessite un accompagnement de l'équipe pédagogique (apprendre à prendre du recul, à se projeter, à répartir les tâches...).

- élaboration des règles de vie avec les enfants
- organisation occasionnelle d'activités en autonomie, avec préparation du projet en amont dans ses différentes composantes (activités pratiquées, mode de déplacement, budget, répartition des tâches, mode de communication...),
- préparation de mini-projets et mise en œuvre par les enfants,
- organisation de réunions d'enfants régulières d'échanges, d'information, de négociation
- boîtes à idées ou mur des envies
- choix des activités sous forme de stages

Ainsi, nous leur permettons de faire et d'agir. Leur permettre d'agir, c'est accepter qu'ils proposent, qu'ils s'engagent, qu'ils se trompent, c'est être à leurs côtés et les accompagner dans leurs démarches. Le "désir de faire" naît de l'envie permanente de progresser, l'objectif est donc de mettre en place un environnement suffisamment riche qui suscitera cette envie.

Pour la mise en place des activités et des jeux, différents modes d'intervention sont utilisés. Les animateurs s'appuient ainsi sur 4 approches de l'activité :

- ✓ laisser jouer (l'enfant joue à ce qu'il veut sous la vigilance constante de l'animateur. C'est l'instant des jeux spontanés).
- ✓ donner à jouer (l'animateur met à disposition de l'enfant du matériel, un savoir-faire, pour que celui-ci exprime pleinement sa créativité).
- ✓ jouer avec (l'animateur s'inclut dans le jeu, afin de lui donner plus de dynamisme, de vie, ou d'en relancer l'intérêt par de nouvelles règles).
- ✓ faire jouer (l'animateur crée un jeu que l'enfant exploite).

B. L'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap

Dans la mesure du possible, les enfants atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap sont accueillis sur la structure.

Une ou plusieurs réunions avec les parents, l'école, le médecin scolaire et le responsable périscolaire permettent d'évaluer les aménagements d'organisation ou techniques à mettre en place si nécessaire. Le PAI (projet d'accueil individualisé) est le document signé par les différents acteurs qui permet de formaliser le protocole.

L'ensemble de l'équipe d'animation connaît les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant, au besoin un animateur référent pourra être désigné.

Les informations confidentielles doivent être respectées par tous.

C. Des activités périscolaires cohérentes et complémentaires du temps scolaire

Les activités proposées sont cohérentes et complémentaires de l'école. Cette cohérence repose sur la confiance et le lien éducatif créé entre l'école et l'accueil périscolaire mais aussi sur le contenu des activités et le lien avec le projet d'école et les axes du socle de connaissances et de compétences.

Les activités éducatives reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice et sont culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives.

- ✓ *Les thématiques culturelles, artistiques et numériques* : l'accueil périscolaire travaille en partenariat avec les équipements et associations culturelles du territoire. La médiathèque « La Parenthèse » axée sur le numérique propose de mettre à disposition des malles de livres thématiques, des activités autour du conte et du numérique et du jeu vidéo. Des projets sont prévus avec l'école de musique pour des ateliers chorale et d'éveil musical. Visites d'exposition en présence de l'artiste avec la MJC.
- ✓ *La thématique manuelle*. L'action d'«agir avec les mains» est une forme d'expression; on transforme, on assemble, on combine, en colorant ou en laissant son empreinte. L'activité manuelle demeure un temps incontournable des projets pédagogiques. Les objectifs associés y sont essentiels à l'épanouissement des enfants: exprimer ce qui ne peut pas être forcément formulé par le langage verbal, agir sur la matière, affiner ses sens, affiner sa motricité, ses perceptions...L'activité manuelle promeut aussi la relation à l'autre : le partage d'un même espace et d'un même matériel, la coopération, les conseils, l'entraide, les impressions de chacun...
- ✓ *La thématique environnementale*. Il s'agit de mettre en œuvre des activités visant à sensibiliser les enfants à la préservation de la nature et à l'importance du comportement éco responsable. Ballan-Miré possède des espaces naturels variés et notamment boisés propices aux ballades en forêts, grands jeux, cabanes dans les bois, parcours d'orientation, découverte de la faune et la flore locale. Exemple de projet mis en place avec le service des espaces verts : visite et arrosage de la serre municipale et atelier rempotage. Des partenariats sont envisageables également avec le service de Tours Métropole de la Gloriette, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Fédération Française de Pêche, etc.
- ✓ *La thématique civique*. L'apprentissage de la vie en collectivité permet au quotidien l'exercice de la citoyenneté. D'autre part, un conseil de jeunes est présent et actif sur la commune. Les jeunes du CJB savent se rapprocher des enfants des accueils périscolaires pour leur demander leur avis sur divers sujets. La période des élections du CJB au moment de la journée des droits de l'enfant permet d'aborder les thématiques de la Convention des droits de l'enfant.

- ✓ *La thématique sportive.* Aborder la coordination, la motricité, la relaxation. Faire découvrir de nouvelles disciplines sportives sur de courtes périodes sans se spécialiser mais pour donner l'envie. A travers les grands jeux, mais aussi des partenariats à développer avec les associations du territoire : danse, basket, tennis, tennis de table, etc.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures à l'accueil périscolaire, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité. L'équipe impliquera les familles en les invitant à participer à des sorties, à des soirées thématiques, mais aussi à proposer et organiser des activités selon les compétences de parents volontaires pour présenter leurs savoir-faire.

<p>Types d'activités proposées aux enfants :</p> <p>Thématiques diversifiées, approche ludique, récréative, créatrice.</p>	<p>Activités variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Physique et sportive - D'expression, création d'histoire - Scientifique et technique - Créatrices - Jeux de coopération et d'opposition, Grands jeux... <p>Sorties permettant de découvrir le patrimoine naturel</p>
<p>Participation aux activités fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes, ses besoins</p>	<p>Réunion d'enfants pour la conception des plannings.</p> <p>Accompagner les envies des enfants, porteurs de projets en autonomie (pour les plus grands).</p> <p>Activités sous formes de stage le matin : large choix d'activités et Système d'inscription.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Et possibilité de ne rien faire, prise en compte du rythme des enfants, de leurs envies et de leur fatigue.
<p>Organisation choisie: sous forme de cycle, de parcours, autre.</p>	<p>Les Stages du matin sont organisés par cycle de vacances à vacances dans une logique de continuité de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique.</p>

D. Journée-type

En adéquation avec les objectifs éducatifs, la journée type doit tenir compte des différents besoins physiologiques de l'enfant : Temps de vie quotidienne et d'activités calmes ou plus dynamiques.

8h-9h : Accueil des enfants et des parents

9h-9h30 : Réunion d'enfants : Echanges sur la présentation de la journée.

9h30-11h: Activités du matin
11h-11h30 : jeux libres, projet d'enfants.
11h30 : Rangement activité et passage aux toilettes
12h : Repas au restaurant municipal (self)
13h30 : Sieste ou temps calme
14h30: Activités de l'après-midi/ réveil échelonné
16h : Goûter
17h : Réunion d'enfants
17h30-18h : Accueil des parents et rangement / Départ des enfants

Cette journée s'articule autour de «temps» qui donnent des repères à l'enfant et qui structurent sa journée:

- Les temps d'accueil échelonnés du matin et du soir sont des moments importants. Les animateurs sont disponibles pour les parents afin de les informer du déroulement de la journée ou/et prendre en compte les informations transmises par ces derniers (fatigue, heure de départ,...). Bienveillante, l'équipe se doit d'avoir une présence rassurante et avenante.
- Les temps d'activités sont des temps préparés. Ils englobent la mise en place du matériel en amont de l'activité et le rangement à la clôture. Ils aboutissent à une finalité et répondent aux objectifs du projet. Les enfants ont un temps de concentration assez court, il est donc nécessaire de s'adapter en proposant plusieurs activités variées et pas trop longues pour enrichir les connaissances et compétences des enfants. Ils sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement. Le jeu étant indispensable à la construction des enfants, il sera largement favorisé.
- Le temps du repas favorise les échanges et les discussions. Les enfants participent au débarrassage de la table. Le service s'effectue à table.
- Le temps de repos est primordial. Il doit être sécurisant et accompagné. Des espaces sont aménagés à cet effet. Le temps calme permet à chacun de se détendre, de se reposer et de se relaxer; le temps libre permet aux enfants d'organiser leurs activités. Ces temps sont importants, pensés, réfléchis, structurés et cadrés (ex : lecture, jeux de société...). Ils sont différents en fonction de l'âge et en fonction des rythmes des enfants.
- Le temps du goûter permet de faire une pause dans l'après-midi, de réunir les enfants autour d'une collation. C'est le moment d'échanger autour de l'activité qui vient de se dérouler.

L'équipe doit envisager la journée comme une progression pour lui donner du sens et non comme une succession d'activités. L'accueil périscolaire est l'opportunité de partager une vie en collectivité en ayant du plaisir à vivre ensemble.

E. Moyens humains et matériels

❖ Moyens humains

L'ensemble de l'équipe d'animation dispose de 2H30 de temps de bilan et de préparation pour les temps périscolaires des matins, soirs et mercredis.

Ces réunions permettent de :

- faire le bilan de la semaine passée
- préparer la prochaine semaine en cohérence avec le projet pédagogique.
- rappeler les points importants et les tâches de chacun.
- faire passer des informations.
- Proposer des Temps Réservés aux Echanges de Savoirs (TRES).

Les réunions sont collectives et permettent de renforcer l'esprit d'équipe et l'entraide. En cas de besoin, des réunions supplémentaires peuvent être programmées.

La directrice assure un suivi individualisé de chaque animateur et a un rôle formateur.

La collectivité finance chaque année des formations de type BAFA, BPJEPS.

❖ Moyens matériels

- Les Locaux

Ils sont aménagés afin de répondre aux besoins des enfants.

Les locaux du périscolaire élémentaire sont composés de :

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| - Un bureau de direction, | - Une cour, |
| - 8 salles d'activités, | - Un jardin, |
| - Un coin cuisine, | - 2 Sanitaires. |
| - Un dortoir, | - Une régie de matériel |

- Les Transports

La collectivité possède des minibus qui peuvent être mis à disposition sur réservation.

IV. L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique est primordiale afin de pouvoir mesurer l'atteinte des objectifs et se fixer des objectifs plus adaptés l'année suivante. En effet, les objectifs doivent répondre à un diagnostic et être simples, atteignables, et mesurables (indicateurs) dans le temps.

L'évaluation est réalisée à partir des données des différents acteurs concernés.

➤ **Les enfants.**

A la fin de chaque journée, les réunions d'enfants permettent de connaître la satisfaction des enfants quant à leur journée et aux activités proposées. Une ou deux fois par an, un questionnaire leur sera proposé.

➤ **Les familles.**

Elles font part régulièrement de leurs avis en direct en échangeant avec les animateurs ou la direction. C'est grâce à ce lien régulier et de confiance que les familles n'attendent pas pour faire part de leurs problèmes et inquiétudes.

Chaque année, un questionnaire de satisfaction sera donné aux familles.

➤ **L'équipe d'animation**

Les réunions hebdomadaires permettent à l'équipe d'animation de faire le bilan de la journée, de la semaine et de rectifier si besoin afin d'atteindre les objectifs définis au préalable.

Ces réunions permettent de réfléchir sur des pratiques professionnelles et sur des situations précises, de faire le bilan des actions et d'améliorer les conditions d'accueil.

➤ **Les partenaires éducatifs locaux**

Réunion des instances : comité de pilotage du PEDT, comité technique avec les différents partenaires notamment associatifs. Présence au conseil d'école, réunions avec les associations de parents d'élève.

Les résultats de l'évaluation annuelle seront partagés et rendus dans le cadre du COPIL du PEDT, mais aussi en direction des partenaires, des parents et des équipes d'animation.

Objectifs généraux	objectifs opérationnels	Comment ? Les actions	indicateurs d'évaluation
<p>➤ Développer avec les enfants les valeurs du « Vivre ensemble » (tolérance, respect, solidarité, mixité fille/garçon)</p>	<p>❖ Etre à l'écoute des enfants, permettre aux enfants de prendre des initiatives, des décisions et de s'exprimer</p>	temps formels et informels de discussions avec et entre enfants	mise en place effective des réunions d'enfants. Est-ce que les enfants participent ? Est-ce toujours les mêmes ? Les remarques ou suggestions des enfants sur le fonctionnement ou l'organisation ont-elles été prises en compte ?
			les animateurs échangent-ils avec les enfants durant les temps de repas, de goûter ?
		dans les plannings d'activités faire apparaître d'une couleur différente les activités proposées par les enfants et par les animateurs	proportion d'activités proposées par les enfants
	<p>❖ Favoriser l'accès à l'autonomie des enfants par les gestes de la vie quotidienne et au travers d'activités</p>	Responsabiliser les enfants pendant le temps du repas et du goûter	les enfants se servent-ils parfois seuls? Participent-ils au débarrassage ?
		mise en place de pôles activités libres	les enfants investissent-ils correctement les espaces de jeux libres ? Rangent ils seuls ?
		proposer le choix dans les activités	les enfants ont-ils un choix dans les activités proposées ? A quelle fréquence ?
		Mise en place d'outils et de rituels via des affichages interactifs (menus, roue de la journée, mur d'expression)	existe-t-il des outils/repères pour que l'enfant grandisse dans de bonnes conditions? Sont-ils adaptés?
	<p>❖ Permettre à chacun d'être respecté en tant qu'individu au sein d'un groupe</p>	définir les règles de vie avec les enfants	les règles de vie ont-elles été intégrées ? y a-t-il de nombreux conflits entre enfants à gérer ? A quelle fréquence ?
		organiser des rencontres intergénérationnelles	combien de rencontre ont elle été organisées ? Quel bilan ?
		faire respecter et expliquer les valeurs du vivre ensemble	Les enfants sont-ils plus tolérants, respectueux?
		Accueillir l'ensemble des enfants y compris ceux porteurs de handicaps	Les accueils périscolaires sont-ils accessibles à l'ensemble des enfants, y compris ceux porteurs de handicaps ? Y a t-il eu des demandes refusées ?

➤ Prendre en compte et respecter au maximum le rythme de l'enfant tout en permettant les conditions de la réussite éducative	❖ Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins	Prise en compte du rythme de l'enfant: activités plus calme le matin, le mercredi et sur la pause méridienne.etc..	les enfants ont-ils des moments de détente, de calme et d'activités libres ? A quels moments dans la journée ? Dans la semaine?
			les enfants se plaignent-ils d'être fatigués ? Les parents remontent-ils cette information?
			combien d'enfants vont se reposer dans le dortoir ? Combien dorment ?
		identifier dans les plannings d'activités les activités calmes/ activités dynamiques	la répartition des activités calmes / dynamiques a-t-elle été mise en œuvre?
	❖ Accompagner les enfants dans les gestes d'hygiènes alimentaires et de propretés	être présent et accompagner les enfants dans les gestes de la vie quotidienne	Les enfants savent-ils bien : se laver les mains, s'essuyer etc....? Ont-ils progressés en autonomie depuis le début de l'année ?
			le repas se déroule t il dans le calme? Les enfants mangent-ils suffisamment ? Y a t il beaucoup de reste ?
	❖ Mettre en place un lieu sécurisant et sécurisé	assurer la sécurité morale, physique et affective	nombre de bobos ? D'accidents ? A quel moment ? A quel endroit ? Y a-t-il des pleurs de séparation le matin (combien de temps? Les premières fois ou toute l'année ?)
			Les PAI sont-ils bien connus par l'ensemble de l'équipe?
		Mise en place d'outils et de rituels via des affichages interactifs (menus, roue de la journée, mur d'expression)	les enfants arrivent-ils à se repérer dans l'espace et dans le temps ?

<p>➤ <i>Accompagner les enfants et leur famille vers la réussite éducative via des activités ludiques, variées et complémentaires de l'école</i></p>	<p>❖ <i>Etablir un lien de confiance entre tous les acteurs éducatifs autour de l'enfant, facteur de réussite éducative</i></p>	<p>veiller à la cohérence et la continuité des temps éducatifs</p>	<p>Les équipes d'encadrement et d'animation sont-elles les mêmes sur les différents temps périscolaires ? Le projet pédagogique est-il commun sur les différents temps ? Les instances de partage (conseil d'école, COFIL du PEDT) se réunissent-elles régulièrement et les différents acteurs sont-ils présents ?</p>
		<p>valoriser les productions des enfants via des événements avec les familles</p>	<p>Y a t-il eu des événements d'organisés ? Combien ? Les parents étaient-ils présents ? Combien ?</p>
		<p>mettre en place différents modes de communication avec les familles</p>	<p>les parents ont-ils les informations nécessaires ?</p>
		<p>établir un lien de confiance et des échanges et projets réguliers avec les écoles</p>	<p>les informations circulent elles correctement entre l'école, la famille, le périscolaire ? Combien de projets communs école/ périscolaire ?</p>
		<p>établir des liens de confiance et des projets avec les partenaires</p>	<p>y a t-il des échanges de projets communs entre les acteurs ? Combien ? Lesquels ?</p>
	<p>❖ <i>Proposer des activités complémentaires de l'école, de découvertes, ludiques et variées permettant de découvrir le territoire et ses richesses</i></p>	<p>varier les activités en prenant en compte les demandes des enfants et les ressources extérieures (projets d'école, partenaires associatifs et environnement local naturel, culturel)</p>	<p>Nature des activités ? Quelles proportion d'activités par domaine (manuelles, sportives, environnementales, etc.) Des réalisations finales (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.) ont-elles été faites ? Les enfants ont-ils découverts des nouvelles pratiques ? les demandes d'activités des enfants ont-elles été prises en compte ?</p>

